



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**L'Inspecteur de l'Environnement,
à**

**Pôle de la Protection des Populations
Service Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel : 05.49.17.27.00
Fax : 05.49.17.27.96
Courriel : ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr
Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

Madame le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination et du Soutien
Interministériels
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT Cedex 9

Préfecture des Deux-Sèvres Niort, le 26 mars 2019

Objet : Ré-examen IED conforme
Affaire suivie par : Mme PINEAU
N/Ref : LP/LM-2019-00917
PJ : 1 dossier de ré-examen

- 1 AVR. 2019

SCSI

RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉ-EXAMEN IED CONFORME

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de ré-examen de l'élevage IED suivant,

EARL MAISON

Numéro S3IC : 057900697
SIRET : 39217976800016

Adresse de l'exploitation :

Maison
79700 SAINT PIERRE DES
ECHAUBROGNES

Adresse administrative :

Maison
79700 SAINT PIERRE DES
ECHAUBROGNES

bénéficiant du récépissé de déclaration n° 1790 modifié du 25 mars 1988 pour 49-160 animaux-équivalents et d'un arrêté préfectoral renforçant les prescriptions applicables à cet élevage relevant du régime de l'autorisation,
L'arrêté d'autorisation n° 5157 modifié du 19/10/11

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 13 mars 2019 par les exploitants,
Finalisée le 21 mars 2019 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte aux exploitants des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :
Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Service Environnement Biologique

L'Inspecteur de l'Environnement

Laetitia PINEAU

Jean-Louis HERAUD

